



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2026

Délibération n°2026-005-DE

OBJET : Budget annexe : Budget primitif 2026

En exercice :
18 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 3

Pouvoir(s) : 1

Absent(s) : 1

Pour : 15
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 0

Le vingt trois février deux mille vingt six, 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 10 février 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Chantal MEDAL, Evelynne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Patrick MICHAUD, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Mickaël MASSARO, Céline VACHERON

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Frédéric DUFOUR pouvoir à Yves CHAZAL

Le ou les membres absent(s) :

Sabine GAUDIO

Le ou les membres excusé(s) :

Frédéric DUFOUR, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Après avoir présenté l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles en Investissement et fonctionnement pour l'année 2026 du budget principal, Mme MAILLARD demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 4 février 2026, comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260223-2026-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026

BUDGET primitif – « Bâtiments commerciaux » 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	46 600.00 €	46 600.00 €
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	46 600.00 €	46 600.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	18 219.27 €	46 000 €
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	7 700.00 €	
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	20 080.73€	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	46 000 €	46 000 €

TOTAL DU BUDGET	92 600 €	92 600 €
-----------------	----------	----------

Vu la proposition de la commission des finances du 4 février 2026,
Vu le projet de budget annexe primitif « Bâtiments commerciaux 2026 »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le budget annexe primitif 2026 arrêté comme suit :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement pour un montant de 46 600 €,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, pour un montant de 46 000 €,

Champdieu, le 23 février 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260223-2026-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2026
Publication : 27/02/2026